À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à la salle 016 du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, pour tous les membres, ce vingt-neuvième jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq, formant quorum sous la présidence de madame Cindy Champagne à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Christian Boucher	Représentant des enseignants
Jean-Frédéric Bourassa	Représentant du personnel d'encadrement
Jenny Dugré-Ouellette	Représentante des directions d'établissement
Annie Gauthier	Représentante des professionnels
Véronique Plante-Huard	Représentante du personnel de soutien
Ménaïk Bleau	Représentante des parents – District 1
Daniel Dupont	Représentant des parents – District 2
Mélissa Larose	Représentante des parents – District 4
Pier-Luc Savard	Représentant des parents – District 5
Geneviève Boivin	Représentante de la communauté
Marianne Gagnon	Représentante de la communauté
Lévis Ntabiriho	Représentant de la communauté

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ginette Masse

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT – OBSERVATEUR

Patrice Dion

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Jean-François Bédard	Directeur général adjoint
Sandra Coulombe	Directrice du Service des ressources humaines
Francis Dostaler	Directeur par intérim du Service des technologies de l'information
Félix Goudreau	Directeur du Service des ressources matérielles
Patricia Hinse	Directrice du Service des ressources financières
Annie Dubois	Directrice des Services éducatifs – Secteur jeunes
Alain Pagé	Directeur des Services éducatifs – FP-FGA-FC

ABSENCE MOTIVÉE

Luc Massicotte	Représentant de la communauté

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

38-CA/25-04-29

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PRESTATION DU SERMENT

Conformément à l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Jenny Dugré-Ouellette prête serment devant la directrice générale.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucun public.

5.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2025

39-CA/25-04-29

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN BOUCHER, ADMINISTRATEUR,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2025 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

5.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité de vérification : le procès-verbal de la rencontre du 12 février 2025 a été déposé.
- Comité de parents : le procès-verbal de la rencontre du 10 décembre 2024 a été déposé.

5.2.3. INITIATION DES ÉLÈVES À LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE – ÉTAT DE SITUATION

La documentation a été déposée.

5.2.4. PROJET DE CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

La documentation a été déposée. La présidente mentionne que ce sujet sera traité lors du huis clos.

5.2.5. AVIS DE DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

La documentation a été déposée.

5.2.6. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 4)

Madame Jenny Dugré-Ouellette a dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Cette déclaration est par la présente déposée devant le conseil d'administration.

8.2.1. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 12)

Madame Jenny Dugré-Ouellette a dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Cette déclaration est par la présente déposée devant le conseil d'administration.

6. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les postes de représentant parent pour les districts 3 et 5 seront pourvus par Mme Cindy Champagne et M. Nicolas Ribes-Turgeon, qui sont les seuls candidats dans leur district respectif. Cela sera confirmé officiellement lors du comité de parents du 6 mai prochain.

8. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

8.1. ÉTAT DES DOSSIERS CLÉS

Dossiers pilotes :

- Plan d'effectifs des cadres 2024-2025 : tous les postes sont actuellement comblés.

- <u>Plan d'effectifs des cadres 2025-2026</u> :
  - Près de 120 rencontres individuelles entre le 20 janvier et le 25 avril 2025.
  - Annonce des affectations le 30 avril 2025.
  - Ouverture des postes vacants le 1er mai 2025 :
    - 4 directions adjointes au primaire;
    - 3 directions adjointes au secondaire.

- <u>Situation ressources humaines – Postes à pourvoir</u> :
  - Document présenté aux administrateurs.
  - Une préoccupation demeure concernant les services de garde même s'il n'y a aucun bris de service.

- Situation ressources humaines – Gel de recrutement :
  - Document présenté aux administrateurs.
  - 5 postes à pourvoir au Service des ressources financières.
  - 7 postes à pourvoir au Service des ressources humaines.

- PEVR 2023-2027 : avancées importantes pour le suivi individualisé des élèves jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.

- Rencontres du CCSS pour la gestion des points courants, la préparation des rencontres du CCG et la poursuite de projets communs stratégiques.

- 2 CCG de coordination par Teams et 2 en présentiel.

- Poursuite des rencontres des CoP de directions du primaire, du secondaire, de la FP-FGA-FC et de la CoP administrative et rencontre de la CoP DG-DGA.

- Rencontre interservices pour l'organisation scolaire du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2025-2026 et les besoins d'espace à court terme.

- Rencontre interservices pour le plan d'effectifs 2025-2026 des services de garde au primaire.

- Analyses en cours pour l'élaboration de l'ensemble des plans d'effectifs 2025-2026 à la suite de nouvelles directives du MEQ.

- 2 rencontres du CRP des cadres pour les travaux sur le plan d'effectifs 2025-2026 des cadres d'établissement et administratifs.

- Rencontre du CRR.

- Rencontre avec la présidente et la vice-présidente pour la préparation du CA du 29 avril 2025.

- 2 rencontres du comité ressources humaines.

- Rencontre du comité de gouvernance et d'éthique.

- Rencontre du comité de vérification.

- CSAD - CSPA : Travaux d'analyse en cours en suivi à la rencontre avec le MEQ et la Société québécoise des infrastructures. Présentation de l'état de situation en comité plénier le 29 avril 2025.

Dossiers proximité :

- Poursuite des supervisions des directions du primaire, du secondaire et des centres et visite des établissements lors des rencontres de supervision.

- Visite de plusieurs établissements pour remettre des prix à des membres du personnel dans le cadre de la Semaine du personnel du 17 au 21 mars 2025.

- Activité « pause-collation » dans les deux centres administratifs pour la Semaine du personnel du 17 au 21 mars 2025.

- Fête des 25 ans de service.

- Pause-info des services administratifs pour le personnel du centre administratif.

- Rencontre avec le comité de parents pour la présentation de la reddition de comptes de l'An 1 du PEVR 2023-2027.

- Mot d'ouverture au colloque de l'AQIFGA organisé par du personnel du CEA des Forges auquel participaient 650 personnes de partout au Québec.

- Présence de l'équipe de Centraide Mauricie au CCG du 27 mars pour annoncer le montant recueilli lors de la campagne 2024.

- Rencontre des membres de la cohorte de relève #4 de directions d'établissement pour la présentation du PEVR 2023-2027.

Dossier public :

- Conférence de presse pour le lancement de la Campagne « Ensemble, bâtissons leur futur, une rentrée à la fois » de l'organisme Les Artisans de la paix.

Dossiers politiques :

- Rencontre de la Table des DG-DGA 04-17.
- Participation au Colloque « Performance et valorisation de la donnée ».
- Rencontre du comité stratégique RADAR.
- Discussions avec le maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan au sujet du dossier Places-élèves.
- Discussions avec la mairesse de Saint-Étienne-des-Grès au sujet du projet d'agrandissement mis en pause.
- Rencontre CSS-Sécurité publique de la Ville de Trois-Rivières afin d'optimiser les modes de communication.
- 4 rencontres du Forum MEQ-DG par Teams.
- Assemblée générale de l'ADGSQ.
- 2 rencontres du CA du Cégep de Trois-Rivières.

8.2. REDDITION DE COMPTES

Présentation des principaux éléments.

8.3. PEVR 2023-2027 – STRUCTURE COMMUNE DE SUIVI INDIVIDUALISÉ

M. Jean-Sébastien Brouard, directeur adjoint responsable de la culture de données et de l'amélioration continue, est venu présenter la structure commune de suivi individualisé des élèves. En effet, un des objectifs du PEVR 2023-2027 est que 100 % des écoles secondaires et des centres appliquent une structure commune de suivi individualisé des élèves jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.

9. RAPPORTS DES COMITÉS

9.1. Gouvernance et éthique

- Rencontre le 25 avril pour analyser le Code d'éthique.
- Date fixée pour l'entrevue du poste à pourvoir pour le membre de la communauté expert en finances ou comptabilité ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

9.2. Vérification

- Analyse des recommandations du comité de répartition des ressources.
- Revue des taux de remboursement.
- Renouvellement de l'entente de services financiers.
- Dépassements de coûts analysés.

9.3. Ressources humaines

9.3.1. Huis clos

40-CA/25-04-29

IL EST PROPOSÉ PAR MARIANNE GAGNON, ADMINISTRATRICE,

de continuer la séance à huis clos. Il est 19 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les directeurs généraux, les directions de services et la secrétaire générale quittent leur siège à 19 h 39.

9.3.2. Retour en séance publique

41-CA/25-04-29

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN BOUCHER, ADMINISTRATEUR,

de retourner en séance publique. Il est 19 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les directeurs généraux, les directions de services et la secrétaire générale reprennent leur siège à 19 h 53.

10.1. POLITIQUE – CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 – LANCEMENT DE CONSULTATION

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Politique – Critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire – Année scolaire 2025-2026 – Document de lancement de consultation

Nous revenons vers des bassins pour nos écoles secondaires considérant la baisse de capacité d'accueil.

Nous souhaitons devancer la période d'inscription au primaire.

10.2. CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 – RETOUR DE CONSULTATION

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2026-2027 – Document de consultation
- Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2026-2027 – Document de retour de consultation du Syndicat des enseignants
- Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2026-2027 – Document de retour de consultation du comité de parents
- Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2026-2027 – Proposition finale
- Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2026-2027 – Document final
- Balises à respecter – Calendrier scolaire 2026-2027
- Échéancier de travail – Calendrier scolaire 2026-2027

Au terme des consultations, le Centre de services a retenu les éléments suivants afin de préparer la proposition finale de calendrier scolaire :

- Débuter le congé des fêtes le mercredi 23 décembre 2026;
- Prévoir la T3 le 5 octobre 2026 étant donné les élections provinciales;
- Répartir les journées pédagogiques et les journées de tempête de manière qu'il n'y ait pas plus de trois semaines consécutives de cinq jours d'école.

Il est demandé par un administrateur que nous ajoutions « Élections provinciales » pour la T3 dans la légende.

10.3. POLITIQUE – CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 – RETOUR DE CONSULTATION

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Politique – Critères d'admission et d'inscription des élèves en formation professionnelle – Année scolaire 2025-2026 – Version retour de consultation

Au terme des consultations, le Centre de services a apporté les modifications suivantes :

- Correction du lien di site Web « Planifie ton avenir »;
- Informer des frais d'inscription sur la plateforme Admission FP;
- Préciser la date limite lors de laquelle nous allons considérer les demandes d'admission pour les formations constituées de plusieurs cohortes.

10.4. POLITIQUE – CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 – RETOUR DE CONSULTATION

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Politique – Critères d'admission et d'inscription des élèves en formation générale des adultes – Année scolaire 2025-2026 – Version retour de consultation

Au terme des consultations, le Centre de services a apporté surtout des modifications aux coordonnées des lieux d'admission, en annexe.

10.5. POLITIQUE CULTURELLE – RETOUR DE CONSULTATION

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Politique culturelle actuelle
- Nouvelle politique révisée

Au terme des consultations, aucune modification supplémentaire n'a été ajoutée à la suite de l'importante refonte de cette politique.

10.6. POLITIQUE DE COMMUNICATIONS – LANCEMENT DE CONSULTATION

Documents déposés :
- Présentation de dossier

- Politique des communications (version en vigueur à l'intérieur de laquelle les propositions de modifications sont indiquées)
- Politique de communication (version lancement de consultation comportant exclusivement le nouveau texte proposé)

Le Centre de services lance la consultation de la politique de communications, dont la dernière révision date de 2014. La FCSSQ a produit un gabarit actualisé qui a été adapté à la réalité de notre organisation. Les rôles et responsabilités sont plus explicites et la nétiquette est revue.

Un administrateur suggère d'ailleurs de clarifier dans la nétiquette lorsque nous parlons des plateformes créées par les écoles par rapport aux plateformes institutionnelles.

Les directeurs généraux, directions de services, la secrétaire générale et les administrateurs membres du personnel quittent leur siège à 20 h 23.

11.1.1. AUTORISATION DE LA PROGRESSION SALARIALE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – GINETTE MASSE

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution

42-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le Règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadre des centres de services scolaire;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue en septembre 2024 par la présidente du conseil d'administration pour faire un bilan de mi-mandat et assurer un suivi des attentes signifiées lors de l'entrée en fonction de la directrice générale en février 2024;

CONSIDÉRANT la présentation au comité des ressources humaines en janvier 2025 du formulaire complété d'évaluation des directions générales des centres de services scolaires imposé par le ministère de l'Éducation contenant les attentes spécifiques envers les directions générales;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le conseil d'administration le 26 février 2025 confirmant la fin de la période probatoire de la directrice générale compte tenu de l'appréciation positive de sa prestation de travail;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité des ressources humaines du 22 avril 2025 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE, ADMINISTRATRICE,

d'autoriser la progression salariale de Mme Ginette Masse, directrice générale, à compter du 1er avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.1.2. AUTORISATION DE LA PROGRESSION SALARIALE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – LAURENT CABANA

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution

43-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le Règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadre des centres de services scolaire;

CONSIDÉRANT la prise en charge efficace des différents moyens inscrits au Plan d'action 2024-2025 de la Direction générale sous la responsabilité du directeur général adjoint, responsable des services administratifs, ainsi que de ses différents mandats;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue pour procéder à l'appréciation du rendement du directeur général adjoint, responsable des services administratifs, par la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité des ressources humaines du 22 avril 2025 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE, ADMINISTRATRICE,

d'autoriser la progression salariale de M. Laurent Cabana, directeur général adjoint, à compter du 1er avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.1.3. AUTORISATION DE LA PROGRESSION SALARIALE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – JEAN-FRANÇOIS BÉDARD

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution

44-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le Règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadre des centres de services scolaire;

CONSIDÉRANT la prise en charge efficace des différents moyens inscrits au Plan d'action 2024-2025 de la Direction générale sous la responsabilité du directeur général adjoint, responsable des services éducatifs, ainsi que de ses différents mandats;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue pour procéder à l'appréciation du rendement du directeur général adjoint, responsable des services éducatifs, par la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité des ressources humaines du 22 avril 2025 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE, ADMINISTRATRICE,

d'autoriser la progression salariale de M. Jean-François Bédard, directeur général, à compter du 1er avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2. CODE D'ÉTHIQUE APPLICABLE AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET À TOUTE PERSONNE APPELÉE À ŒUVRER AUPRÈS D'ÉLÈVES MINEURS OU HANDICAPÉS OU À ÊTRE EN CONTACT AVEC EUX

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux

45-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT l'adoption du Code d'éthique par le Conseil des commissaires le 10 avril 2013;

CONSIDÉRANT le code d'éthique prescrit par le ministère de l'Éducation transmis vers le 5 mars 2025;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le comité des ressources humaines ainsi que le comité de gouvernance et d'éthique et leur recommandation favorable;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR LÉVIS NTABIRIHO, ADMINISTRATEUR,

d'abroger le Code d'éthique adopté par la résolution 115-CC/2013-04-10 du Conseil des commissaires et d'adopter le code d'éthique avec la modification proposée à l'effet qu'en cas de plainte à l'encontre de la direction générale, le formulaire de plainte devra être acheminé à la présidence du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Jean-Frédéric Bourassa reprend son siège à 20 h 24.

11.3. PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT ADMINISTRATIF – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

L'administrateur représentant le personnel d'encadrement, M. Jean-Frédéric Bourassa, doit s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi conformément à l'article 19, al. 1, du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone. Après avoir pu faire part de ses observations, M. Jean-Frédéric Bourassa se retire de la séance à 20 h 25.

Les autres administrateurs membres du personnel peuvent demeurer pour ce point et voter considérant que l'article 19, al. 2, du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ne fait pas référence au lien d'emploi.

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Plan d'effectifs des cadres administratifs 2025-2026
- Rationnel du plan d'effectifs des cadres administratifs 2025-2026

46-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT les politiques de gestion des cadres en vigueur du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et les obligations s'y rattachant qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT le contexte budgétaire actuel des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel d'encadrement en prévision de l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT le retour de consultation positif des deux associations des cadres;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité des ressources humaines et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE, ADMINISTRATRICE,

d'adopter le plan d'effectifs des cadres administratifs pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les directeurs généraux, directions de service, la secrétaire générale et les administrateurs membres du personnel reprennent leur siège à 20 h 27.

11.4. PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

L'administratrice représentant les directions d'établissement, Mme Jenny Dugré-Ouellette, doit s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi conformément à l'article 19 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone. Après avoir pu faire part de ses observations, Mme Jenny Dugré-Ouellette se retire de la séance à 20 h 28.

Les autres administrateurs membres du personnel peuvent demeurer pour ce point et voter considérant que l'article 19, al. 2, du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ne fait pas référence au lien d'emploi.

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Plan d'effectifs des cadres d'établissements 2025-2026
- Rationnel du plan d'effectifs des cadres d'établissements 2025-2026

47-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT les politiques de gestion des cadres en vigueur du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et les obligations s'y rattachant qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT le contexte budgétaire actuel des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel d'encadrement en prévision de l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT le retour de consultation positif des deux associations des cadres;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité des ressources humaines et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR PIER-LUC SAVARD, ADMINISTRATEUR,

d'adopter le plan d'effectifs des cadres d'établissements pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Jenny Dugré-Ouellette reprend son siège à 20 h 29.

11.5. CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Document déposé :
- Résolution

48-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents, conformément à l'article 193.7 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion, conformément à l'article 96.25 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité des politiques pédagogiques, conformément à l'article 244 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,
d'adopter le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2026-2027 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.6. POLITIQUE CULTURELLE

Document déposé :
- Résolution

49-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le processus de consultation mis en place afin de réviser la politique culturelle du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT l'obligation de réviser cette politique dans un laps de temps de 5 ans;

CONSIDÉRANT que la culture est une composante fondamentale du développement du plein potentiel des élèves et de l'environnement socio-éducatif;

CONSIDÉRANT les discussions du comité culturel et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE GAUTHIER, ADMINISTRATRICE,

d'appuyer les recommandations émises par le comité et de la direction générale afin d'adopter la nouvelle Politique culturelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.7. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année 2025-2026
- Répartition des services complémentaires pour l'année 2025-2026
- Règles d'appropriation des surplus des établissements pour l'année 2025-2026

50-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le processus de concertation mis en place par le comité de répartition des ressources en application des articles 193.3 et 193.4 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les recommandations issues de cette concertation portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition des services éducatifs complémentaires et sur l'affectation des surplus des établissements;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité de vérification du 15 avril 2025 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR LÉVIS NTABIRIHO, ADMINISTRATEUR,

d'appuyer les recommandations émises par le comité de répartition des ressources portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition des services éducatifs complémentaires et sur l'affectation des surplus des établissements pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.8. ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHATS DU CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES POUR L'ACQUISITION ET LE TRANSPORT DE MOLÉCULES DE GAZ NATUREL

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Mandat du CAG - 2025-8079-80 - Gaz naturel
- Fiche d'autorisation du mandat d'achat

51-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT les besoins en matière de gaz naturel dans les établissements du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT le mandat 2025-8079-80 du Centre d'acquisitions gouvernementales concernant le gaz naturel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-FRÉDÉRIC BOURASSA, ADMINISTRATEUR,

d'autoriser l'adhésion du Centre de services scolaire au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales 2025-8079-80 d'une durée maximale de 39 mois se terminant le 31 juillet 2028, incluant l'option de renouvellement, pour un engagement financier total estimé à 1 200 000 $ avant taxes pour la durée du mandat;

d'autoriser la directrice générale, madame Ginette Masse, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.9. OCTROI DE CONTRATS POUR L'ACQUISITION DE 7 CLASSES MODULAIRES

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Lettres de recommandation des professionnels
- Tableaux comparatifs des soumissions reçues
- Lettre du 11 décembre 2024 confirmant le financement des projets
- Lettre du 13 décembre 2024 précisant les cibles de dépenses d'investissement

11.9.1. OCTROI D'UN CONTRAT – ACQUISITION DE 7 CLASSES MODULAIRES À L'ÉDIFICE SACRÉ-CŒUR DE L'ÉCOLE AUX DEUX-ÉTANGS

52-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le projet d'acquisition de 7 classes modulaires à l'édifice Sacré-Cœur de l'école aux Deux-Étangs;

CONSIDÉRANT la mesure 50511 pour l'ajout d'espace du ministère de l'Éducation du Québec;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels attitrés au dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR JENNY DUGRÉ-OUELLETTE, ADMINISTRATRICE,

d'octroyer le contrat pour l'acquisition de modulaires au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Hébert et Hébert inc. au montant de 5 047 047,00 $ excluant les taxes;

d'autoriser la directrice générale, madame Ginette Masse, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.9.2. OCTROI D'UN CONTRAT – ACQUISITION DE 7 CLASSES MODULAIRES À L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE

53-CA/25-04-29

CONSIDÉRANT le projet d'acquisition de 7 classes modulaires à l'école de l'Envolée;

CONSIDÉRANT la mesure 50511 pour l'ajout d'espace du ministère de l'Éducation du Québec;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels attitrés au dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR JENNY DUGRÉ-OUELLETTE, ADMINISTRATRICE,

d'octroyer le contrat pour l'acquisition de modulaires au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Hébert et Hébert inc. au montant de 4 977 977,00 $ excluant les taxes;

d'autoriser la directrice générale, madame Ginette Masse, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

13. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 21 mai 2025.

14. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 55, DANIEL DUPONT, ADMINISTRATEUR, propose la levée de l'assemblée.

CINDY CHAMPAGNE
PRÉSIDENTE

ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE